

Si des débris du F/A-18 qui s'est écrasé lundi ont été repérés, le pilote du monoplace reste porté disparu

L'avion retrouvé mais pas le pilote

« CHRISTIANE IMSAND

Col du Susten » Les Alpes suisses n'ont rien à voir avec l'Himalaya, mais la montagne ne livre pas facilement ses proies. En raison des mauvaises conditions météo et du signal insuffisant des émetteurs de détresse, il a fallu une journée entière pour localiser précisément le F/A-18 disparu lundi dans la région du Susten, entre les cantons de Berne et d'Uri.



« L'essentiel des débris est tombé dans les profondes crevasses du glacier »

Pierre de Goumoëns

Hier après midi, un hélicoptère militaire a fini par repérer des traces d'impact et des débris près du col du Susten, donc dans la zone présumée du crash. Par contre, on n'avait encore aucune nouvelle du pilote au moment où nous mettions sous presse. Invoquant le secret de l'enquête, les Forces aériennes refusent d'indiquer s'il y a une chance qu'il ait pu actionner son siège éjectable.

« L'avion a été retrouvé dans une sorte de long couloir encaissé se terminant par une



Un hélicoptère de recherche a fini par repérer hier après midi des traces d'impact et des débris près du col du Susten. Keystone

falaise abrupte, a expliqué hier à la presse le pilote de F/A-18 Pierre de Goumoëns, visiblement ému. Nous avons vu sur la falaise une tache noire d'une vingtaine de mètres de diamètre qui marque le lieu de l'impact ainsi que quelques débris. C'est une vision qui vous glace le sang. Mais si on ne sait pas où c'est, on ne voit quasiment rien. L'essentiel des débris est tombé dans les profondes crevasses du glacier qui se trouve juste derrière la falaise.»

Les causes du crash sont encore inconnues. Faut-il incriminer la

météo? L'avion volait dans une épaisse couche de nuage mais le vol aux instruments fait partie des procédures standard, note Pierre de Goumoëns. Une défec-tuosité de l'appareil? « Les avions de combat de l'armée suisse sont en excellent état et très bien entretenus », indique le spécialiste de la défense Alexandre Vautravers. Une erreur humaine? « Nos pilotes sont très expérimentés », souligne Felix Stoffel, chef du corps des aviateurs professionnels et ancien pilote de F/A-18. L'enquête est du ressort de la justice militaire. Ses résultats ne

sont pas attendus avant plusieurs semaines.

En raison de ce nouveau crash, les Forces aériennes ne disposent plus que de 30 F/A-18, à savoir 25 monoplaces et 5 bi-places. Il y en avait 34 à l'origine. L'accident a brièvement perturbé les activités de police aérienne mais Felix Stoffel assure qu'elles avaient déjà repris hier. « L'objectif est de passer à une surveillance du ciel 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 en 2020, rappelle-t-il. Nous sommes actuellement dans la première phase avec une police aérienne, de 8 h à 18 h, 5 jours sur 7 ». Selon lui, la capacité opérationnelle dépendra à l'avenir des missions demandées. « Ce n'est pas la même chose d'avoir deux avions en l'air 24 h sur 24 ou d'en avoir quatre, car il faut aussi assurer la maintenance. »

Normalement à Payerne

La flotte des F/A-18 est normale-ment basée sur l'aérodrome militaire de Payerne, mais l'avion a décollé lundi au départ de Meiringen (BE) en raison de la fête fédérale de lutte du week-end dernier. Il faudra encore plusieurs jours avant que l'aérodrome ne retrouve sa vocation première. L'avion volait avec un autre F/A-18 qui a regagné sa base sans problème.

Il est encore prématuré de dire si ce nouvel accident aura un impact sur la procédure d'acquisition d'un nouvel avion de combat. Un comité d'experts publiera au début de l'an prochain un premier rapport sur les questions de fond concernant les besoins de la défense aérienne. Il y aura ensuite des appels d'offres. Le choix d'un nouvel appareil ne devrait intervenir qu'en 2020. Selon le calendrier du Département de la défense, le crédit d'acquisition serait soumis au parlement en 2022 et la livraison débiterait en 2025. »

COLLABORATION PBO

SITUATION



SEPTICÉMIE

UN DIAGNOSTIC ACCÉLÉRÉ
L'Hôpital universitaire de Bâle a introduit de manière routinière la spectrométrie de masse comme méthode de diagnostic en cas de septicémie. Une étude a montré que cela permet d'accélérer l'identification de la bactérie. ATS

GOTHARD

LIGNE DE TRAIN SÉCURISÉE
La ligne historique du Gothard n'est pas encore suffisamment protégée contre les éboulements. Dans le canton d'Uri, sept zones situées entre Gurtellen et Göschenen vont être dotées de nouveaux filets de protection et d'alarmes. ATS

HISTOIRE

M. BACZKO N'EST PLUS
L'historien de la philosophie et ancien professeur à l'Université de Genève Bronislaw Baczko est décédé lundi à l'âge de 92 ans. Il avait reçu le Prix Balzan en 2011 pour ses travaux sur le mouvement des Lumières. ATS

Trafic en croissance jusqu'en 2040

Rail et routes » D'ici 2040, le nombre de voyageurs et de marchandises transportés par rail va fortement progresser. L'Office fédéral du développement territorial a présenté hier un rapport à ce sujet. Il permet une meilleure planification des trafics ferroviaire et routier.

L'utilisation des transports publics (trains, trams et bus) devrait augmenter de moitié jusqu'en 2040, soit la plus forte progression pour le transport de personnes. Selon les projections, 33,6 milliards de kilomètres seront parcourus par rail.

Le nombre de personnes à se déplacer à vélo ou à pied dans les villes va augmenter de 32%, pour atteindre 10 milliards de kilomètres parcourus.

Malgré cela, la route restera le principal moyen de transport, tant pour les personnes que pour les marchandises, constate l'Office du développement territorial (ARE) dans ses perspectives à long terme. Les automobilistes devraient ainsi rouler 100 milliards de kilomètres principalement entre les villes.

La mise en œuvre du fonds routier devrait permettre de supprimer certains goulets



Les bouchons continueront de faire partie du quotidien de certains pendulaires. Keystone

d'étranglement, mais pas tous, a averti Jean-Bernard Duchoud, sous-directeur de l'Office fédéral des routes. Les bouchons continueront donc de faire partie du quotidien de certains pendulaires.

18 pour cent

C'est l'augmentation du nombre de travailleurs pendulaires attendue d'ici 2040

Les voyageurs, et notamment les retraités encore actifs, se déplaceront davantage pour les loisirs (+32%) et pour faire leurs courses (+38%), alors que le nombre de travailleurs pendulaires ne devrait augmenter que plus faiblement (+18%).

L'ouverture du tunnel du Gothard et celle du tunnel de base du Ceneri auront comme effet d'augmenter le nombre de marchandises transportées par rail, qui devrait atteindre près de 40% du fret transporté d'ici 25 ans environ, contre près de 37% actuellement. » ATS

Constructions illicites à Verbier: la commune de Bagnes blâmée

Valais » La commune de Bagnes se fait tirer l'oreille par l'expert mandaté pour analyser l'affaire des constructions illicites de Verbier. Mais le rapport ne conclut pas à l'existence d'actes délictueux ou de gestion déloyale des intérêts publics.

Le Conseil communal savait que son règlement de construction était contraire au droit, a expliqué hier l'ancien juge fédéral Claude Rouiller en présentant son rapport. Et il a persévéré dans cette pratique malgré des arrêts du Tribunal cantonal et fédéral en 2001 et 2002.

L'expert épingle aussi le Conseil d'Etat. Il a homologué un règlement de construction communal « sans réserve », alors qu'il ne pouvait pas ignorer les arrêts de justice. Le gouvernement a même protégé les pratiques illégales de Bagnes en 2011. L'exécutif cantonal n'est pas intervenu après une nouvelle décision de justice en 2012. L'expert relève aussi que le gouvernement cantonal a adopté des mesures d'accompagnement, une fois la commune contrainte à abandonner des pratiques illégales dénoncées publiquement. Mais cette réaction montre aussi que l'exécutif aurait pu intervenir plus tôt, estime l'expert.

Dans une réaction publiée hier, le gouvernement rappelle avoir pris plusieurs mesures, vis-à-vis de la commune de Bagnes et d'autres communes du canton. Il leur a demandé de vérifier la conformité de leur règlement communal des constructions au droit fédéral et cantonal. Elles doivent rendre compte au Conseil d'Etat des résultats de leur contrôle d'ici au 31 décembre 2016. » ATS